







































































































































































































































































































































































































contrôles, révisions et essais des installations de gaz, en teneur du décret-loi No. 352/2000 RdL.

- 42) Loi No. 552/1991 RdL., relative au contrôle d'Etat, en teneur des prescriptions ultérieures.
- 43) Loi No. 239/2000 RdL., sur le système de sauvetage intégré et sur le changement de certaines lois, en teneur des prescriptions ultérieures.  
Arrêté No. 380/2002 RdL., relatif à la préparation et exécution des tâches de la protection de la population.
- 44) § 35, alinéa 1 de la loi No.13/1997 RdL., sur les routes, en teneur de la loi No. 102/2000 RdL.
- 45) Code civil.
- 46) Loi No. 634/2004 RdL., sur la taxe administrative, en teneur des prescriptions ultérieures.
- 47) § 22, alinéa 3 de la loi No. 360/1992 RdL., en teneur de la loi No. 224/2003 RdL.
- 48) Loi No. 499/2004 RdL., sur l'archivistique et le service des actes et sur le changement de certaines lois, en teneur des prescriptions ultérieures.
- 49) Par exemple la loi No. 360/1992 RdL., la loi No. 200/1994 RdL., sur la profession d'arpenteur- géomètre et sur le changement et complètement de certaines lois liées avec son introduction, en teneur des prescriptions ultérieures.
- 50) § 68 de la loi No. 499/2004 RdL.
- 51) Loi No. 184/2006 RdL., sur le retrait ou restriction du droit de propriété au terrain ou à la construction (loi sur l'expropriation).
- 52) § 15, alinéa 2 de la loi No. 500/2004 RdL.
- 53) § 58 et § 62, alinéa 3 à 6 de la loi No. 500/2004 RdL.
- 54) Loi No. 239/2000 RdL., en teneur des prescriptions ultérieures.  
Loi No. 240/2000 RdL., sur la gestion de crise et sur le changement de quelques lois (loi de crise), en teneur des prescriptions ultérieures.  
Loi No. 254/2001 RdL., en teneur des prescriptions ultérieures.
- 55) § 2, alinéa 2 du code de commerce, en teneur des prescriptions ultérieures.
- 56) Loi No. 337/1992 RdL., sur le système de fiscalité, en teneur des prescriptions ultérieures.
- 57) § 36 de la loi No. 49/1997, sur l'aviation civile et sur le changement et complètement de la loi No.455/1991 RdL., sur l'entreprise de commerce et d'artisanat (loi sur le commerce et l'artisanat).
- 58) Loi No. 227/2000 RdL., sur la signature électronique, en teneur des prescriptions ultérieures.